

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Annecy, le 9 avril 2021

**Sécurité routière**

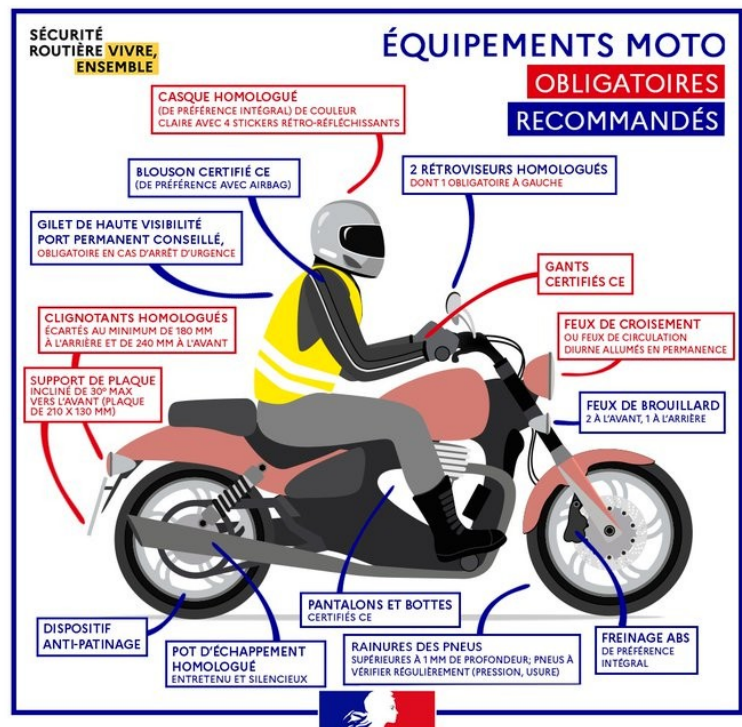
Motards, appel à la prudence

L'actualité de l'accidentalité routière en Haute-Savoie nous confirme que les usagers des deux-roues motorisés constituent un public hélas particulièrement vulnérable. En effet, les trois dernières victimes de la route circulaient en deux-roues motorisés, 38 % des personnes décédées depuis le début de l'année sont ainsi des conducteurs de deux-roues, alors qu'ils représentent moins de 5 % du trafic routier. Les principales causes de ces accidents mortels sont la vitesse et l'inattention.

**Avec l'arrivée des beaux jours, le préfet de la Haute-Savoie appelle les motards à la plus grande prudence ainsi qu'au strict respect du Code de la route. De plus, il est rappelé aux conducteurs de deux-roues motorisés l'importance du port d'équipements individuels de sécurité, qu'ils soient obligatoires ou non.**

Pour rappel, au 7 avril 2021, 8 personnes sont déjà décédées sur les routes de Haute-Savoie. Le nombre d'accidents corporels (103) et de blessés (115) restent stables comparés au 1er trimestre 2020. Cependant le nombre de blessés hospitalisés est en hausse de près de 10 % (46 en 2021, 42 en 2020).

Ne vous mettez pas en danger, ne mettez pas les autres en danger !



**Bureau de la représentation et de la communication de l'État**

Rue du 30ème régiment d'infanterie,  
 BP 2332 74 034 - Annecy cedex  
 04.50.33.64.50 | 06.78.05.98.53  
 pref-communication@haute-savoie.gouv.fr  
 @Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

